SAS BONNECOMBE
Portage de repas à domicile
Villa Galli, 79 rue Guy Môquet, 83110 Sanary-sur-Mer

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À remplir et à nous renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre contrat

Votre droit de rétractation

Votre contrat ayant été conclu à votre domicile, vous disposez d'un délai de quatorze (14) jours à compter du jour de sa signature pour vous rétracter, sans avoir à motiver votre décision et sans pénalité (articles L221-18 et suivants du Code de la consommation).

Si vous nous avez demandé de commencer les livraisons avant la fin de ce délai, vous conservez votre droit de rétractation. Vous devrez seulement nous régler les repas déjà livrés à la date où vous nous informez de votre décision, au prorata.

Pour exercer ce droit, vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous, ou nous adresser toute autre déclaration écrite et dénuée d'ambiguïté, par courrier ou par courriel. Pour que le délai soit respecté, il suffit que votre envoi soit effectué avant son expiration.

À l'attention de la SAS BONNECOMBE

Villa Galli, 79 rue Guy Môquet, 83110 Sanary-sur-Mer
Courriel : repasbonnecombe@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Nature de la prestation :
portage de repas à domicile

Contrat signé le : .....

Début des livraisons prévu le : .....

Nom du bénéficiaire : .....

Adresse du bénéficiaire : .....

.....

Signataire du contrat (si différent) : .....

Fait à : .....

Le : .....

Signature du consommateur (uniquement en cas d'envoi du présent formulaire sur papier) :

Ce qui se passe ensuite

Nous accusons réception de votre rétractation sans délai et interrompons les livraisons. Les sommes éventuellement versées vous sont remboursées au plus tard quatorze (14) jours après la date à laquelle nous sommes informés de votre décision, déduction faite, le cas échéant, des repas déjà livrés.

Un exemplaire de ce formulaire vous est remis avec votre contrat. Conservez-le : vous n'avez aucune démarche à effectuer si vous souhaitez que votre service se poursuive normalement.